



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

01/21

VACCINATION-INFO.BE

Vaccination à l'école : l'Office de la Naissance et de l'Enfance insiste sur l'importance de poursuivre la vaccination contre les maladies infectieuses recommandées dans le calendrier vaccinal.

Bruxelles – le 13 janvier 2021 : Certains médecins scolaires s'inquiètent. Les parents sont moins nombreux que les années précédentes à autoriser la vaccination proposée à l'école à certains âges clés. Face à ce constat, l'ONE rappelle l'importance de suivre le calendrier vaccinal recommandé pour les enfants, afin d'éviter des maladies dont les conséquences peuvent être graves et l'émergence d'autres épidémies que celle de la Covid-19 que nous subissons actuellement.

Vaccination : ce terme sera probablement l'un des plus utilisés en 2021 ! Vaccination contre la Covid-19 mais pas seulement ! En effet, d'autres maladies dont les conséquences peuvent être graves circulent encore dans le monde et en Belgique : rougeole, coqueluche, oreillons, diphtérie, tétanos... Pour se protéger contre celles-ci des vaccins sont recommandés à des âges clés, principalement à l'enfance et à l'adolescence.

Selon le choix des parents, ces vaccinations peuvent être réalisées chez le médecin traitant, dans les consultations ONE et certaines sont notamment proposées dans le cadre scolaire. C'est au cours de la 2^{ème} primaire, 6^{ème} primaire, 2^{ème} secondaire et 4^{ème} secondaire que les séances de vaccinations sont généralement organisées par les Services de Promotion de la Santé à l'école (PSE), ou par les Centres Psycho-Médicaux-Sociaux (PMS) dans les Athénées. Ces vaccinations sont réalisées uniquement sur base volontaire. Pour ce faire, un document d'autorisation de vaccination est transmis par le Service PSE ou le Centre PMS aux parents afin que ceux-ci marquent leur accord. Ce document indique précisément le nom de la maladie pour laquelle une vaccination est proposée. C'est en fonction de ce document et sur base des informations données par les parents que le médecin scolaire prescrira la vaccination. Sans accord des parents, aucune vaccination ne sera réalisée. Que ce soit celles prévues dans le calendrier vaccinal actuellement ou celles qui pourraient le cas échéant y être ajoutées.

Vaccinations dans le cadre scolaire : contre quelles maladies ?

Seules les vaccinations contre les maladies suivantes sont possibles et gratuites dans le cadre scolaire : coqueluche, diphtérie, poliomyélite, tétanos, oreillons, rougeole, rubéole, infections à papillomavirus humains (HPV), méningites et maladies invasives à méningocoque C, hépatite B.

La vaccination contre la Covid-19 ne concerne pas les moins de 18 ans en 2021.

Certains médecins scolaires s'inquiètent cependant : les autorisations vaccinales transmises de la part des parents sont moins nombreuses que les années précédentes. L'Office de la Naissance et de l'Enfance insiste sur l'importance de suivre le calendrier vaccinal prévu pour éviter les conséquences de ces maladies et l'émergence de toute autre épidémie qui viendrait s'ajouter à la pandémie de Covid-19.

La plupart des vaccins nécessitent plusieurs doses à des âges différents. Toutes ces doses sont indispensables pour être bien protégé. Raison pour laquelle il est important de respecter l'ensemble du schéma vaccinal. Les Services PSE et les Centres PMS pour les Athénées offrent une opportunité de pouvoir réaliser ces vaccinations gratuitement et sans contrainte organisationnelle.

Que faire si le moment recommandé pour une vaccination a été dépassé ?

Si le moment recommandé pour une vaccination a été dépassé, tout n'est cependant pas perdu. Il est encore possible d'effectuer un rattrapage. Pour ce faire, les parents peuvent contacter le service de Promotion de la Santé à l'Ecole de leur enfant (ou le Centre PMS s'il fréquente un Athénée) ou le médecin traitant.

Il n'existe pas de contre-indication à la vaccination en période d'épidémie. La vaccination reste un acte sûr et toujours recommandé même en période de coronavirus. En respectant bien sûr les principes de précautions et les gestes barrières tels qu'on les connaît.

Se poser des questions sur la vaccination est légitime. Les nouvelles vaccinations disponibles peuvent faire surgir des questions. Dans ce contexte, il est primordial de trouver des informations rigoureuses et vérifiées. Des réponses fiables sont disponibles auprès des médecins et sur le site www.vaccination-info.be.

Ressources :

- <https://www.vaccination-info.be/calendrier-de-vaccination/>
- https://www.airdefamilles.be/adf-621-vaccination-2e-dose-rro/#.X_XXyy2S2qf
- <https://www.vaccination-info.be/covid-19-et-vaccination-vous-avez-des-inquietudes/>
- https://www.vaccination-info.be/wp-content/uploads/2020/08/vaccination_5-6_et_7-8_ans.pdf
- https://www.vaccination-info.be/wp-content/uploads/2020/08/vaccination_11-12_ans.pdf
- https://www.vaccination-info.be/wp-content/uploads/2019/03/vaccination_13-14_ans-1.pdf
- https://www.vaccination-info.be/wp-content/uploads/2019/03/vaccination_15-16_ans-1.pdf

- Fin du communiqué -

A propos de l'Office de la Naissance et de l'Enfance

L'Office de la Naissance et de l'Enfance est l'organisme de référence de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour toutes les questions relatives à l'enfance. Cela concerne aussi bien l'organisation de l'accueil de l'enfant en dehors de son milieu familial que l'accompagnement de l'enfant, dans et en relation avec son milieu familial et son environnement social. Cet accompagnement se concrétise par le biais de l'organisation de consultations prénatales et pour enfants, de l'organisation des visites à domicile, et des services de promotion de la santé à l'école. Parallèlement à ces missions de base, l'ONE développe des missions transversales communes comme le soutien à la parentalité, la promotion de la santé et

l'éducation à celle-ci, la promotion de la formation continue des acteurs des politiques de l'enfance, la réalisation de recherches, l'évaluation des besoins et des expériences innovantes.

Plus d'informations sur les missions de l'ONE : <http://www.one.be>

A propos de Question Santé

L'asbl Question Santé met en débat les enjeux individuels et collectifs de la santé et les traduit en projets et outils, accessibles à des publics variés. Elle est un acteur reconnu dans le domaine de la santé, en matière d'information, d'éducation, d'animation, de gestion de projet et de communication. Intégrée dans de multiples réseaux d'acteurs institutionnels et de terrain, Question Santé s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire, à l'écoute des besoins et des évolutions sociétales.

Plus d'informations sur les activités de l'asbl : <http://www.questionsante.org>

CONTACT PRESSE QUESTION SANTÉ :

Laurence CÔTE
Coordinatrice - Responsable du Service
Communication et Production

laurence@questionsante.org

+32 2 512 41 74

CONTACT PRESSE ONE :

Guillaume GOFFIN
Service Communication externe
Direction des Relations Externes et
Internationales

Guillaume.GOFFIN@one.be

0499 77 30 93



AVEC LE SOUTIEN DE :



Copyright © 2021 Question Santé ASBL, tous droits réservés.

Notre adresse email : info@questionsante.org

Question Santé ASBL

Rue du Viaduc 72, 1050 Bruxelles - Belgique

Tél : +32 (0)2 512 4174 - www.questionsante.org

Entreprise : N°422 023 343, inscrite au RPM de Bruxelles

IBAN : BE98 0682 1150 5493

Vous recevez cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste de distribution de Question Santé.